



RÉGION  
NORMANDIE

MONSIEUR FABIEN LUCAS  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGT CRN  
HOTEL DE REGION  
ABBAYE AUX DAMES  
PLACE REINE MATHILDE  
CS 50523  
14035 CAEN CEDEX

Caen, le **29 MAI 2026**

Objet du dossier : régime indemnitaire  
Votre dossier est suivi par Karine Bellosta

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous avons bien pris connaissance de votre courrier en date du 27 avril 2026 relatif à la demande d'ouverture de négociations portant sur la revalorisation du régime indemnitaire, et plus particulièrement de l'IFSE, dans un contexte marqué par une hausse durable du coût de la vie, notamment des dépenses contraintes liées à l'énergie et aux carburants.

Notre Collectivité est pleinement consciente des difficultés rencontrées par les agents pour lesquels l'augmentation du coût des déplacements domicile-travail constitue un facteur de fragilisation de leur pouvoir d'achat. Le Président, les élus de la Majorité et la Direction générale saluent régulièrement l'engagement et le professionnalisme des agents de la Région au quotidien et au cours des périodes de crise.

En appui aux agents confrontés aux situations les plus difficiles, les assistantes sociales de la Direction de la Vie Administrative (DVA) se tiennent à leur disposition afin d'apporter un accompagnement individualisé. À ce titre, la Collectivité assurera une communication globale sur l'ensemble de ces dispositifs auprès des agents, tant des sites administratifs que des lycées.

S'agissant plus spécifiquement de l'impact de la hausse des carburants sur les frais de déplacement, la Région a engagé et déployé un plan de mobilité comprenant de nombreuses mesures visant à limiter le recours au véhicule individuel et à en atténuer le coût (déplacements alternatifs, dispositifs incitatifs, organisation du travail). Un temps d'échange avec la DEEDD, service pilote de ce plan, est proposé aux organisations syndicales le 26 juin prochain, et une relance de la communication auprès des agents sera effectuée afin de mieux faire connaître les dispositifs existants.

Concernant le régime indemnitaire, la Région a engagé une démarche structurante de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Cette démarche vise à disposer d'une vision partagée et objectivée des métiers, des compétences, des niveaux de responsabilités et des perspectives d'évolution professionnelle au sein de la collectivité.

La GPEC constitue un préalable essentiel pour permettre une réflexion approfondie et équitable sur les parcours professionnels, les fonctions exercées et, à terme, sur les modalités d'évolution du régime indemnitaire, dans un cadre cohérent, soutenable financièrement et conforme aux principes de la fonction publique territoriale. Elle a notamment vocation à alimenter une analyse actualisée des critères de l'IFSE, en lien avec les réalités des métiers, les contraintes spécifiques de certains postes — notamment en matière de mobilité — et les niveaux de technicité attendus.

REGION NORMANDIE

ABBAYE AUX DAMES – PLACE REINE MATHILDE – CS 50523 – 14035 CAEN CEDEX 1  
STANDARD - TEL: 02 31 06 98 98 – FAX: 02 31 06 95 95



Dans ce contexte, la Collectivité souhaite inscrire la question du régime indemnitaire dans un cadre global et progressif, articulant conditions de travail, mobilité et reconnaissance indemnitaire, en lien avec l'avancement de la démarche GPEC et dans le cadre du dialogue social. Les organisations syndicales seront pleinement associées à ces travaux, selon les instances et modalités prévues.

La Région demeure attentive aux conditions de rémunération des agents et aux impacts concrets de la hausse des coûts, en particulier ceux liés aux déplacements professionnels et domicile-travail, et reste attachée à un dialogue social constructif, fondé sur des éléments partagés et objectifs.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de notre considération distinguée.

POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION  
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Signé électroniquement par : Frédéric OLLIVIER  
Date de signature : 28/05/2026  
Qualité : Directeur général des services

Frédéric Ollivier